Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 022-212203376-20260526-DEL_2026_32_CAO-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SÉVIGNAC

2026/32

Séance du 26 mai 2026

Nombre de Conseillers : 15 Présents : 15 Absents : 3 Pouvoirs : 3 Votants : 15

Date de la convocation : 18 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt- six mai, à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BERHAULT, Maire.

Présents : MM. BERHAULT Y ; BERTHEU J-M ; BERTHEU C ; BIGNON S ; CHEVALIER L ; FONTAINE G ; FROUGET L ; GOUVARY G ; HENRY C ; LUCIENNE A ; OGIER J ; TRAVERT M ;

Absents excusés : COMMEREUC P, MANIVEL S, CHRETIEN B

Pouvoirs : COMMEREUC P à LUCIENNE Aurore, MANIVEL S à TRAVERT M, CHRETIEN B à GOUVARY G

Madame Christelle HENRY a été nommée secrétaire de séance.

2026/32 : RECTIFICATION : Constitution de la commission d'Appel d'offres

M. le Maire rappelle la délibération n° 2026/26 prise le 28 avril dernier concernant la constitution d'une commission d'appel d'offres. Elle fait mention de 7 membres or, conformément à l'article L.1414-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit élire 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Considérant la composition irrégulière de la CAO de la part des services de la Préfecture en date du 12 mai 2026,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DESIGNE les 3 membres titulaires : Yvon BREHAULT, Aurore LUCIENNE, Patrick COMMEREUC

Et les 3 membres suppléants : Mélanie TRAVERT, Claudia BERTHEU, Gilles GOUVARY

Au sein de la Commission d'Appel d'offres.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire,
Yvon BERHAULT

MAIRIE DE SÉVIGNAC 22250 (Côtes d'Armor)